

**FONDATION DE LA CATHÉDRALE
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.**

États financiers

31 octobre 2018



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation de la Cathédrale Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de la Cathédrale Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc., qui comprennent le bilan au 31 octobre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les périodes terminées le 31 octobre 2018 et le 31 octobre 2017, de l'actif à court terme au 31 octobre 2018 et au 31 octobre 2017, et des actifs nets au 31 octobre 2018 et au 31 octobre 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de la période terminée le 31 octobre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de la Cathédrale Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc. au 31 octobre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

L. Bourque & Associates P.C. Inc.

L. Bourque & Associates P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 28 mai 2019

FONDATION DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.**Résultats****Exercice terminé le 31 octobre 2018**

	2018	2017
Produits		
Dons - campagne majeure de financement	456 984 \$	1 697 277 \$
Revenus d'intérêts	5 853	28 663
	<hr/> 462 837	<hr/> 1 725 940
Charges		
Contributions - réfection de la Cathédrale	1 149 220	2 318 869
Divers	942	839
Dotation à l'amortissement	900	900
Frais de bureau	11 843	7 243
Frais de sollicitations	735	414
Honoraires professionnels	20 258	12 846
Salaires et avantages sociaux	8 108	9 638
	<hr/> 1 192 006	<hr/> 2 350 749
Insuffisance des produits sur les charges	<hr/> (729 169)	<hr/> (624 809) \$

FONDATION DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.
Évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 octobre 2018

	Investi en immobilisations	Non affectés	2018 Total	2017 Total
Solde au début de l'exercice	3 475 \$	1 931 879 \$	1 935 354 \$	2 560 163 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(729 169)	(729 169)	(624 809)
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	(900)	900	-	-
Solde à la fin de l'exercice	2 575 \$	1 203 610 \$	1 206 185 \$	1 935 354 \$

FONDATION DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.**Bilan****31 octobre 2018**

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 335 907 \$	918 465 \$
Débiteurs (note 3)	2 486	193 482
Frais payés d'avance	338	324
	<hr/> 1 338 731	<hr/> 1 112 271
Placements (note 4)	-	1 019 000
Promesses de dons (note 2)	811 181	1 235 215
Immobilisations corporelles (note 5)	2 575	3 475
	<hr/> 2 152 487 \$	<hr/> 3 369 961 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	135 121 \$	199 392 \$
Promesse de dons reportés (note 2)	811 181	1 235 215
	<hr/> 946 302	<hr/> 1 434 607
Actif net		
Investi en immobilisations	2 575	3 475
Non affecté	1 203 610	1 931 879
	<hr/> 1 206 185	<hr/> 1 935 354
	<hr/> 2 152 487 \$	<hr/> 3 369 961 \$

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.
Flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 octobre 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(729 169) \$	(624 809) \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	900	900
	(728 269)	(623 909)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	190 996	(133 121)
Frais payés d'avance	(14)	(8)
Créditeurs	(64 271)	80 043
	(601 558)	(676 995)
Activité d'investissement		
Variation nette des placements	1 019 000	781 000
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	417 442	104 005
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	918 465	814 460
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 335 907 \$	918 465 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	1 335 907 \$	918 465 \$

1. Statut constitutif et nature des activités

La Fondation de la Cathédrale Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton Inc. est un organisme constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick à titre d'organisme sans but lucratif et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La fondation administre les fonds recueillis dans le cadre de la campagne de la réfection de la cathédrale de Moncton pour les investir exclusivement dans la réfection de l'édifice. La campagne de financement vise à amasser la somme de 7 millions \$ pour assurer la réfection de la cathédrale.

2. Principales méthodes comptables

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des produits et charges

La fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les promesses de dons sont comptabilisées à titre de revenu qu'au moment de l'encaissement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	10 ans
Logiciels	5 ans
Matériel informatique	2 ans

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. Débiteurs

	2018	2017
Intérêts courus	-	20 137 \$
Octroi à recevoir d'un organisme	712	152 212
Taxes de vente à recevoir	1 774	21 133
	<u>2 486 \$</u>	<u>193 482 \$</u>

4. Placements

	2018	2017
Compte d'épargne à terme régulier au taux de 1.9%, échu dans l'année	-	1 019 000 \$
	<u>- \$</u>	<u>1 019 000 \$</u>

FONDATION DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE MONCTON INC.
Notes complémentaires
31 octobre 2018

5. Immobilisations corporelles

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	3 248 \$	974 \$	2 274 \$	2 490 \$
Logiciels	1 029	1 029	-	-
Matériel informatique	3 418	3 117	301	985
	7 695 \$	5 120 \$	2 575 \$	3 475 \$

6. Crédoiteurs

	2018	2017
Frais courus	4 260 \$	4 260 \$
Contributions - réfection de la Cathédrale	130 861	195 132
	135 121 \$	199 392 \$